



PDL de la gare : Vers un projet révisé en 2016

Tout indique que la Municipalité de Coppet va présenter dans les prochains mois un projet révisé de PDL (plan de développement localisé) de la gare. Il faut rappeler que, lors de sa séance du 27 juin 2011, le Conseil communal avait adopté sept amendements, ce qui avait conduit la Municipalité à retirer provisoirement son préavis, dans l'attente de la réalisation d'études complémentaires. Aujourd'hui, s'appuyant sur les résultats de ces études, la Municipalité souhaite débloquer ce dossier et faire adopter par le Conseil communal sa nouvelle version du PDL de la gare avant l'été 2016.

Pourquoi les projets de PDL de 2007 et 2011 étaient inacceptables

Dès sa présentation en 2007, l'association Vision-Coppet s'est opposée au projet de PDL de la gare qui prévoyait la construction, sur le terrain situé face au lac et jouxtant le château, d'un front d'immeubles d'une surface brute de plancher de plus de 100'000 m² (15 terrains de football) avec plusieurs centaines d'appartements et de bureaux, pouvant accueillir 3000 personnes. Face aux nombreuses réserves et oppositions formulées à l'égard de ce projet, une nouvelle version a été élaborée par la Municipalité en 2011.

Elle ne présente toutefois aucun changement substantiel par rapport à l'ancienne. Elle reste démesurée et porte, elle aussi, très largement atteinte à ce site historique et paysager exceptionnel et donc au patrimoine de Coppet.

La contribution de Vision-Coppet : une vision d'ensemble de l'aménagement du territoire communal

Mandat donné à l'EPFL

Vision-Coppet a mandaté en 2012 un des centres de l'EPFL, la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) qui garantit compétence et indépendance, afin de réaliser une étude d'urbanisme. Ce mandat consistait à évaluer le projet de PDL et élaborer divers scénarios pour le développement de Coppet reposant sur une vision globale et cohérente. Notre association a entièrement financé cette étude et l'a remise aux autorités, en espérant ainsi contribuer substantiellement, par des propositions nouvelles et constructives, à dessiner l'avenir de notre bourg.

Que dit l'étude de l'EPFL ?

Dans cette étude d'urbanisme, intitulée «Voir Coppet autrement», l'EPFL aboutit à deux conclusions très claires qui mettent en question le projet de PDL élaboré par les autorités :

1) « Le PDL ne parvient pas à concilier la nécessaire densification avec le respect d'un site historique et paysager unique ».

2) « Le PDL manque de cohérence en matière de mobilité ».

Par ailleurs, les experts de l'EPFL ont conçu cinq scénarios sur lesquels il faudrait s'appuyer pour repenser en profondeur ce dossier, en adoptant une vision globale du développement de Coppet.

Une municipalité peu ouverte à un véritable dialogue

Pas de réaction au rapport de l'EPFL

Force est de constater que, depuis plus de deux ans, Vision-Coppet n'a reçu aucune réaction des autorités communales à cette étude de l'EPFL et qu'aucune initiative n'a été prise par la Municipalité pour instaurer, comme nous le demandons, un dialogue participatif permettant de repenser en profondeur le dossier du PDL, en s'appuyant sur l'analyse et les scénarios de l'EPFL.

C'est pourquoi, lors de l'assemblée générale du 28 janvier 2015, les membres de Vision-Coppet ont donné mandat à leur Comité pour attirer l'attention de la Municipalité sur cet état de fait et pour réitérer la demande d'instauration d'un tel dialogue. C'est ce qu'a fait le Comité de l'association dans un courrier adressé à la Municipalité le 27 février 2015.

Or, dans sa réponse du 2 mars 2015, la Municipalité a écarté toute réelle discussion de l'étude d'urbanisme de l'EPFL, en se bornant à prendre en compte et à contester un seul des cinq scénarios présentés.

Le Comité de Vision-Coppet a répondu le 25 mars 2015 à ce courrier de la Municipalité, en regrettant ce refus de discussion sur la substance du projet de PDL et de réelle prise en compte de l'étude d'urbanisme de l'EPFL. Il a en outre rappelé ce qu'il entendait par dialogue participatif et a posé plusieurs questions concernant notamment le calendrier prévu par la Municipalité concernant ce dossier du PDL de la gare.

C'est avec regret qu'il faut constater aujourd'hui que la Municipalité n'a pas daigné répondre à ce nouveau courrier et à ces questions.

Ces courriers échangés par Vision-Coppet avec la Municipalité peuvent être consultés sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.vision-coppet/webnew/publications-courriers-2015/>

Cet état de fait ne peut que renforcer la vigilance et la détermination de Vision-Coppet dans son action au service d'un développement harmonieux de la commune.

Pourquoi une telle attitude incompréhensible ?

Nos élus subiraient-ils des pressions ?

Le refus de la Municipalité d'engager un véritable dialogue avec Vision-Coppet et sa volonté d'aller rapidement de l'avant avec son projet de PDL, sans réellement prendre en compte l'analyse et les scénarios de l'EPFL, ne manquent pas d'interpeller.

Ce comportement résulte-t-il de pressions exercées sur les autorités communales par les responsables d'une administration cantonale qui n'acceptent pas qu'une association de citoyens puisse remettre en question les arguments technocratiques avancés pour chercher à imposer un projet mal conçu et peu soucieux de la protection du patrimoine ?

Cette attitude serait-elle également la conséquence de l'action exercée par des acteurs économiques ou des personnes ayant un intérêt à la réalisation rapide de ce projet de grande envergure ?

Bien que n'étant pas en mesure de répondre à ces questions, Vision-Coppet doit toutefois attirer l'attention sur cette problématique.

Rappelons que, dans sa lettre d'information de novembre 2013, notre association montrait qu'elle était bien consciente du risque de voir les autorités adopter une telle attitude.

Elle notait ainsi :

« Il ne sera certes pas facile pour les autorités politiques d'accepter une remise en cause profonde d'un projet discuté depuis plus de cinq ans et pour l'élaboration duquel plusieurs centaines de milliers de francs ont déjà été dépensés. Ainsi, la tentation pourrait être grande de minimiser l'apport de cette étude de l'EPFL en affirmant qu'elle n'amène rien de vraiment nouveau et qu'il n'y a donc aucune autre issue que l'acceptation du PDL de 2011, avec la prise en compte des amendements demandés par le Conseil communal. Or ces amendements n'apportent pas de véritable réponse aux problèmes constatés, en particulier à la grave atteinte que la réalisation du PDL porterait au site paysager et historique du château. C'est pourquoi Vision-Coppet restera très vigilante à cet égard. »

Protection du patrimoine : Ne répétons pas les erreurs du passé

Nombreux sont les Copétans qui connaissent le magnifique manoir situé sur la route Suisse, à la sortie de Coppet côté Genève. Il s'agit d'une maison du début du XXe siècle, d'inspiration Heimatstil. Dotée d'une tour carrée, sa façade sur jardin est mise en relief et flanquée d'une imposante galerie en bois, avec une arche en anse de panier, tandis que l'autre façade côté cour est beaucoup plus sobre, bien que parée de majestueux encadrements de baies et de fines serrureries.

Ce bâtiment était protégé en raison de ses qualités architecturales et historiques indéniables, reconnues dès 1989. Or, après s'être opposé au projet de démolition de ce bâtiment, le service des monuments et sites du Canton de Vaud a dû récemment revenir sur sa position, en raison de l'état de dégradation avancé de ce manoir. Selon ce service, **«l'authenticité de cet édifice ne peut malheureusement aujourd'hui plus être sauvegardée et c'est une lourde perte que la commune de Coppet doit essayer pour son patrimoine»**.

C'est le triste résultat de plusieurs décennies de négligence de la part des autorités communales, peu soucieuses de préserver les valeurs patrimoniales de Coppet.

Il est temps de tirer les leçons de ce désastre et de s'engager résolument pour préserver le patrimoine unique du château et du bourg.



Vision-Coppet : vigilante et déterminée

Repenser en profondeur le projet de PDL

Vision-Coppet ne peut donc aujourd'hui que répéter, une nouvelle fois, sa demande : que s'engage enfin un véritable dialogue, dans un esprit constructif, afin de repenser en profondeur ce dossier en s'appuyant sur l'analyse et les scénarios de l'EPFL. Ce dialogue ne saurait toutefois se réduire à une participation à des ateliers consacrés à la seule discussion de points de détails d'un projet déjà élaboré. Il faut que les autorités communales comprennent enfin que, désormais, le projet urbain ne peut plus être du seul ressort de l'urbaniste, mais qu'il doit faire l'objet d'un processus réellement participatif associant pleinement les citoyens.

En effet, les enjeux dépassent de loin notre commune et exigent une vision globale et à long terme, prenant notamment en compte les problèmes de mobilité et de sécurité.

Promouvoir la création d'un musée d'importance internationale

Pour Vision-Coppet, il ne suffit pas de préserver les terrains situés en face du château (côté lac des voies CFF) sur lesquels le projet de PDL actuel prévoit la construction de nombreux bâtiments destinés au logement et au secteur tertiaire. Il faut utiliser cet espace en y implantant, dans un écrin d'une qualité architecturale remarquable, un musée d'importance internationale, accompagné d'une structure hôtelière dont Coppet et la région ont grand besoin. La situation de ce terrain, qui jouxte la gare et bénéficie d'une vue magnifique sur le Léman, est idéale pour une telle implantation. Cela ne manquera pas d'attirer des mécènes et des détenteurs de collections de qualité souhaitant trouver un lieu exceptionnel, permettant d'accueillir et de mettre en valeur les chefs-d'oeuvre qu'ils ont réunis.

Soutenir les propriétaires du château, qui veulent assurer le maintien et le rayonnement de ce patrimoine

Il faut rappeler ici ce qu'affirmait M. Rainier d'Haussonville, après le décès de son père, le comte Othenin d'Haussonville, en avril 2014 : « Pour ce qui nous concerne, nous sommes soucieux du maintien de la qualité et de la beauté du site. Le château est un monument historique d'importance nationale, il faut éviter un démantèlement du domaine. Nous entendons participer activement aux réflexions sur la qualité architecturale et paysagère de tout développement qui pourrait intervenir aux alentours du château et du vieux bourg de Coppet. Notre famille est très unie. Cela nous permet d'entrevoir l'avenir avec sérénité. » (*Le Temps*, 23 mai 2014).

Vision-Coppet, ne peut que se féliciter de ces claires assurances sur l'engagement des propriétaires du château.



vision
coppet